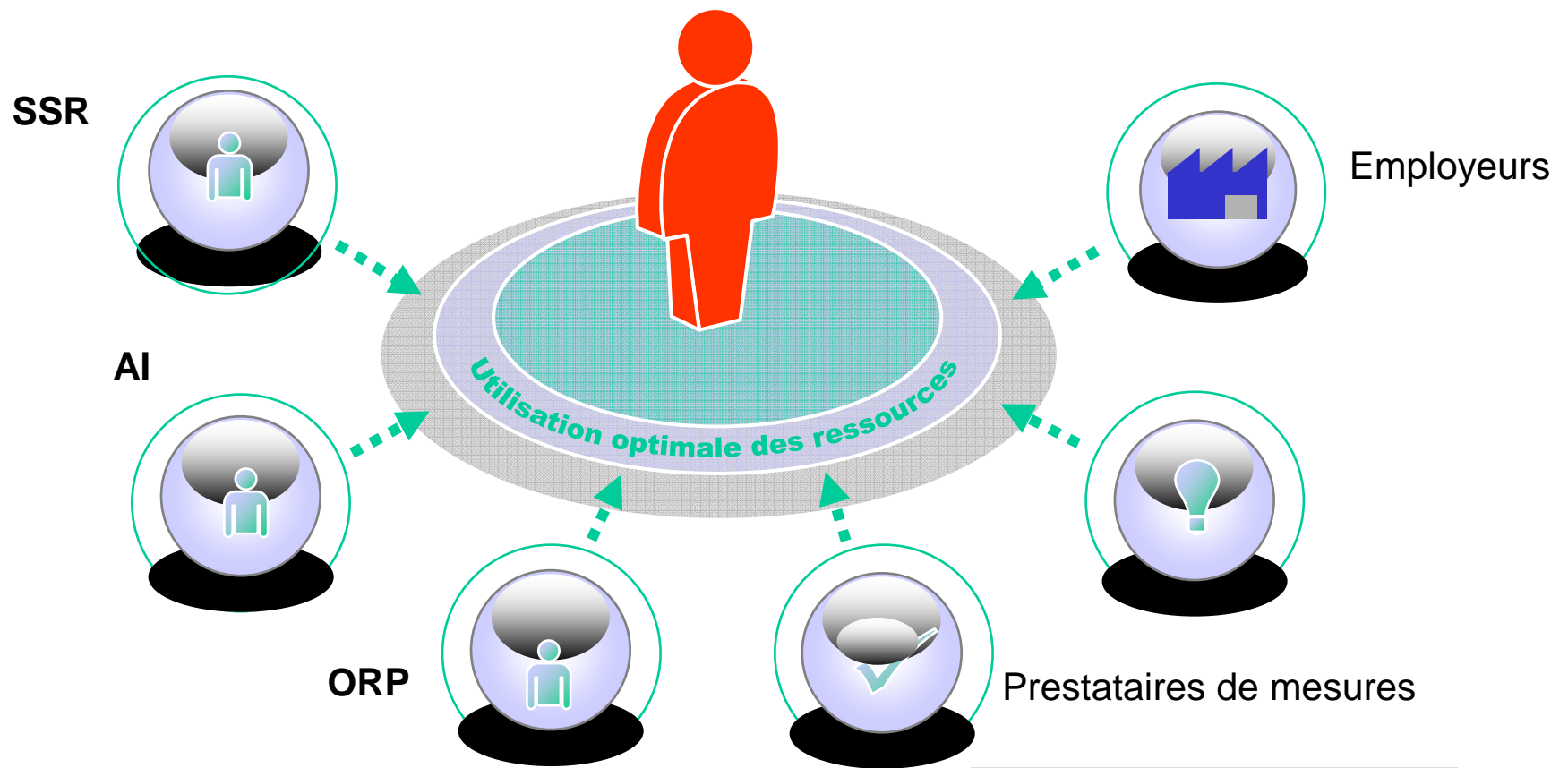


Protection, qualité et valorisation des données du CaseNet

Nicolas Dietrich, coordinateur cantonal CII

Journée cantonale CII et CII-MAMAC, Fribourg, 2 septembre 2010

La CII relie des ressources



Financement

Il s'agit de favoriser la collaboration de plus de 200 professionnels de 31 services différents dans le but de favoriser la réinsertion socio-professionnelles des bénéficiaires.

Coût structurel:

1/3 AI
1/3 AC
1/3 AS

Coût des mesures de réinsertion:

Chacune des trois institutions prend en charge les coûts des mesures arrêtées dans la perspective d'une réinsertion.

Instaurer et entretenir les collaborations c'est:

- Des bases légales et des ressources.
- Une volonté politique du Conseil d'Etat.
- Une conviction personnelle et concrète des chefs de service impliqués.
- Une organisation de référence (Structure, commission cantonale CII, coordinateur CII).
- Des procédures communes validées par tous les partenaires.
- **Des outils communs de travail (Ex: CaseNet).**
- **Des outils de communications (ex: bulletin CII, séances avec les Case manager, séance annuelle avec les répondants CII) en vue d'un développement continu.**
- Des formations communes (pour les nouveaux collaborateurs (4x/an) et pour l'ensemble des professionnels (1x/an)).
- **Un monitoring et une évaluation continue.**
- Adaptation permanente des manières de collaborer dès que des freins et des régressions apparaissent.

Protection des données

Un règlement sur la protection des données dans le cadre des échanges des données sur la plateforme internet CaseNet a été élaboré par la Commission CII et déjà validé par la préposée à la protection des données du canton de Fribourg.

Actuellement les chefs de service sont en train d'examiner la manière de lui donner un ancrage et ensuite de le diffuser auprès des professionnels des trois dispositifs partenaires de la CII.

Monitoring (1)

L'arrêté du Conseil d'Etat de juillet 2007 donne le mandat à la Commission cantonale de mettre en œuvre et de piloter la CII. En vertu de l'article 2 lettre g de l'arrêté du Conseil d'Etat, la Commission cantonale CII a la tâche de « veiller au bon fonctionnement du dispositif CII, de l'évaluer régulièrement et d'y apporter les améliorations nécessaires. ».

En janvier 2009, la Commission CII a ainsi donné mandat à un groupe de travail d'élaborer un concept de monitoring et d'évaluation.

La Commission a souhaité que le projet puisse répondre à ces besoins : piloter et ajuster la mise en œuvre de la CII dans le canton, identifier les apports et résultats de la CII, mesurer, justifier et planifier la répartition des charges et le financement.

Monitoring (2)

- janvier 2009 - octobre 2009: le Groupe de travail « Monitoring et évaluation » a élaboré un concept, validé ensuite pas la Commission cantonale CII et par les trois chefs de service (séance du 16 octobre 2009).
 - octobre 2009 - avril 2010: sur la base de ce concept et des souhaits des utilisateurs, une nouvelle version CaseNet a été élaborée (2.3 > 3.0). Elle sera prête d'ici la fin octobre 2010.
 - Novembre 2010: validation par les trois chefs de service.
 - Formation des personnes en charge de saisir les données.
 - Mise en production.
-

CaseNet: nouveautés (1)

Sur la base de la séance des répondants CII du 18 juin 2009 et des feedbacks récoltés auprès des assesseurs des 3 espaces de coordination et des utilisateurs de chaque institution, le financement de modifications du CaseNet a été mis au budget 2010 et actuellement réalisés.

Parmi les nouveautés:

- Mise en place d'un journal pour le suivi de toutes les démarches.
 - Cas complexes: Accès aux données essentielles (journal, plan d'intégration) à toutes les personnes qui ont la charge du dossier (pour autant qu'elles travaillent pour un des trois dispositifs).
 - Vitesse améliorée.
-

CaseNet: nouveautés (2)

-Avant la mise en production dès le 1^{er} janvier 2011, deux séances de formation (f et d) pour tous les professionnels aura lieu au début du mois de décembre 2010.

Résultats (1): profil des situations 2009

- 100 % ont un problème de santé dont 55 % ont un problème physique ET psychique combinés.
 - 80 % n'ont plus travaillé depuis plus de 2 ans (dont le quart depuis plus de 4 ans).
 - 64 % ont une capacité linguistique faible ou moyenne (entre A1 et B2).
 - 58 % n'ont aucune formation.
 - 54 % sont de nationalité étrangère.
 - 38 % ont des dettes (les dettes d'aide sociale ne sont pas comptées dans ce chiffre)
-

Résultats (2): états à la sortie de la CII-MAMAC

Sortie	Réinsertion sur le marché du travail
	Atteintes des objectifs intermédiaires > voir liste
	Non-collaboration
	Ne satisfait pas les critères CII-MAMAC
	Hors rayon géographique CII-MAMAC

Les résultats dépendent toujours des objectifs visés!!

Résultats (3): objectifs intermédiaires visés

But ultime: réinsertion socio-professionnelle



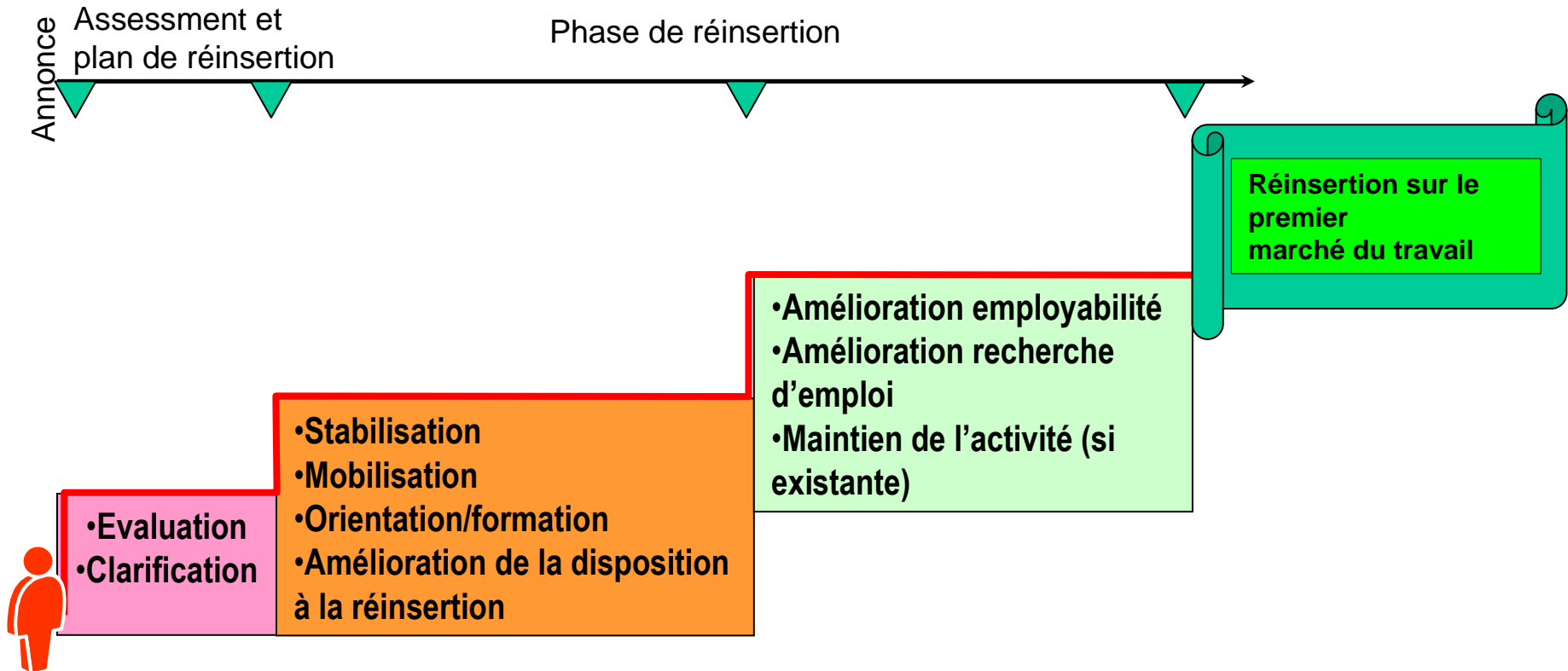
Buts intermédiaires liés au bénéficiaire (dans lesquelles les objectifs transversaux listés ci-dessous sont pris en compte)

- Evaluation de la situation (capacité de travail, ressources, disponibilité à la réinsertion, freins, etc)
- Clarifier la situation (problème de santé, taux d'activité accepté par tous, cibles professionnelles, etc)
- Stabilisation santé (physique ou psychique)
- Stabilisation sociale/financière
- Mobilisation du bénéficiaire (physique ou psychique)
- Orientation professionnelle (bilan compétences, choix et mise en place d'une formation)
- Amélioration de la manière de chercher du travail (bilan, faire dossier complet, coaching)
- Amélioration de l'employabilité (stage, réentraînement, mise à jour du savoir professionnel, etc)
- Maintien de l'activité professionnelle (adaptation poste de travail, soutien individualisé, coaching, etc)
- Réinsertion sur la premier marché du travail

Buts transversaux liés à la collaboration entre les institutions

- Trouver une entente/un accord entre le bénéficiaire et les institutions (quant aux objectifs et aux modalités de réinsertion)
 - Trouver une entente/un accord entre les institutions et les autres partenaires (médecins, etc) (quant aux objectifs et aux modalités de réinsertion)
 - Coordonner les actions des partenaires
 - Harmoniser les différences de vues entre les institutions
-

Résultats (4): schémas des objectifs visés



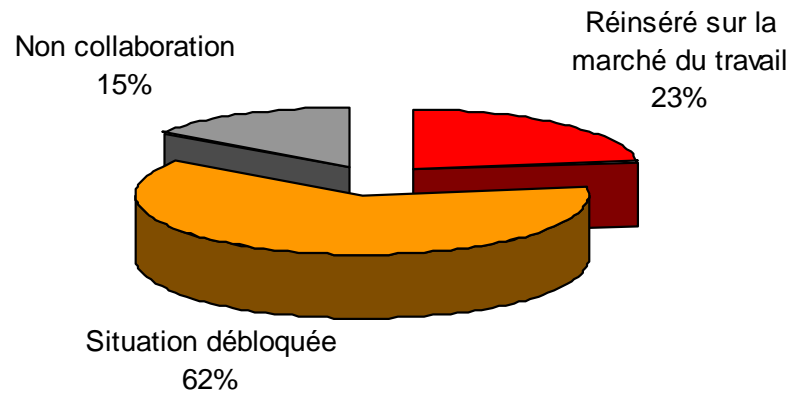


FR.ch

CII • IIZ

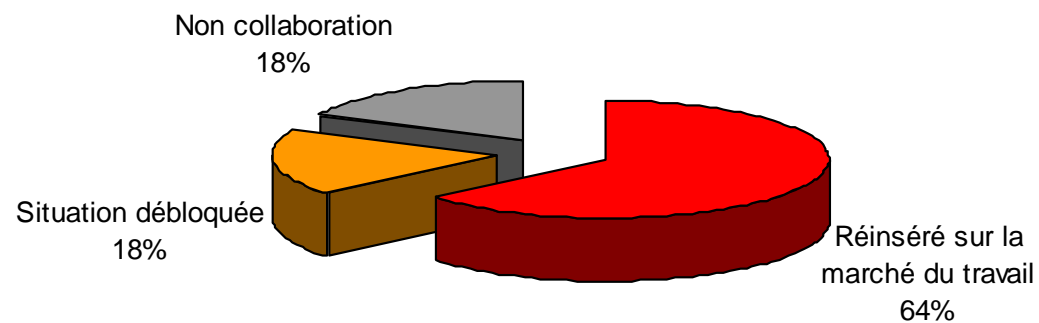
Résultats pour les cas complexes: (1)

Sorties 2009; N=13



Résultats pour les cas complexes: (2)

Sorties 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010; N=11





FR.ch

CII • IIZ

Merci de votre attention!
